

Kervadoret

Ce village est situé sur la route du bourg à la pointe de Kerrio.

Pierre LE PORT et Yvonne DAVY ou DAVID (n° 554-555 / 668-669) y vivent après leur mariage vers 1668. Jusqu'en 1686, ils ont au moins sept enfants, dont les parrains et marraines semblent être plus des voisins que des proches parents. Cinq enfants parviennent à l'âge adulte :

- Né le 26 août 1669, l'aîné Jean (n°334) a pour parrain Jean BERTIC (de Rosmérien ?), pour marraine Françoise DANNIC. Le 10 février 1698, il épouse Marguerite LE DRIAN (n°335) originaire du Fetannio en CARNAC. Participent à la noce le père de Jean, son cousin Yves LOTRAM, Pierre LE LABOUSSE, Louis LE DRIAN frère de Marguerite, le cousin Roland LE MOUROUX, Guillemette LE TARIC, ces trois derniers venant de CARNAC, où le jeune couple va s'installer.
- Né en février 1677, Julien est filleul de Jean LOTRAM (de Kerrien ?). Présent au mariage de sa sœur Jeanne en 1708, il meurt avant 1713 sans postérité.
- Née en septembre 1680 Vincente est filleule de Grégoire LE RUNIGO et Françoise MALLET.
- Jeanne LE PORT (n°277) naît le 13/06/1683. Elle a pour parrain Joseph DANIELLO, pour marraine Jeanne KERGOSIEN. Vers 1705, elle épouse Patern KERGOSIEN, dont elle a au moins une fille décédée en bas-âge en septembre 1706. Le 19 février 1708, Patern meurt à l'âge de 36 ans à Kervadoret. Marc KERGOSIEN, son frère de PLUNERET, assiste aux obsèques. Cinq mois plus tard, le 3 juillet, Jeanne se remarie avec François LE FLOHIC (n°276), originaire de Rosmérien, où le couple reste.
- Née en mars 1686, la benjamine Marie est d'abord servante chez son beau-frère Grégoire KERCRET (?). Après avoir été préalablement décrétée de justice, elle épouse le 8 janvier 1708 Jean LE FLOHIC de Rosmérien (frère ou cousin de François ?). La noce est célébrée en présence de Jean LE FLOHIC père de Jean, dudit KERCRET, du frère Julien LE PORT, d'Alain SONNIC, Jean LE TARTEZ de Rosmérien, François COURANT. Le couple s'installe à Mané-Manigo en LOCOAL.

Pierre LE PORT travaille deux petites tenues à Kervadoret, à domaine congéable l'une sous la famille GUILLAY, l'autre sous le sieur TOULLEC de St Cado. Les édifices du total sont estimables à 532L seulement. Son beau-père mort avant 1708, François LE FLOHIC reprend la direction de l'exploitation en rachetant les parts de ses consorts en août 1713. Il a quelques soucis avec la portion de Jean LE PORT, qui a été sous-affermée pour encore une année.

B1949 - Minutes Joachim GEOFFROY – 25/08/1713

Témoins

- Jean LE PORT x Marguerite LE DRIAN de Fetannio en CARNAC.
- Jean LE FLOHIC x Marie LE PORT de Mané Manigo en LOCOAL.
- François LE FLOHIC x Jeanne LE PORT de Kervadoret en MENDON.

Biens

De la succession des défunts Pierre LE PORT et Yvonne DAVY, parents de Jean et Marie, dépend les édifices et droits de labourage, stucs, engrais, landes de chauffage de deux petites tenues à Kervadoret à domaine congéable, l'une sous les héritiers de Julien GUILLAY, l'autre sous le sieur TOULLEC de St Cado et consorts, et dont il revient 1/4 à Jean et 1/4 à Marie LE PORT, les deux autres quarts appartenant à ladite Jeanne et à Vincente LE PORT.

Subrogation

Comme les dits biens ne peuvent se partager commodément, Jean LE PORT et Jean LE FLOHIC vendent par subrogation à François LE FLOHIC leurs deux quarts pour la somme de 266L, sur laquelle 20L ont déjà été payées. Pour le reste, 123L seront payées à Jean LE PORT, et moyennant la ratification de Marie LE PORT, 123L aussi à Jean LE FLOHIC, le tout d'ici 3 ans avec intérêts au denier vingt tous les 29 août. François LE FLOHIC entrera en jouissance des deux quarts au 1er septembre, parce qu'il fera une sommation de départ à ses frais au sous-fermier qui jouit de la portion de Jean LE PORT.

Suite du 29/08/1713

Marie et Jeanne Le PORT ratifient l'acte précédent. Jean LE PORT déclare que le sous-fermier ne voudrait quitter la jouissance de son quart des biens au 1er septembre. François LE FLOHIC ne pourra prétendre à aucun dépend, dommage et intérêt envers Jean LE PORT. Il souffrira donc dudit fermier jusqu'au 29/08/1714 et touchera les rentes de Jean LE PORT.

François LE FLOHIC et Jeanne LE PORT ont au moins un fils, Christophe (n°138), né le 22 mai 1720, filleul de Christophe BERTIC et Perrine COUDON. Peu après cette naissance, Jeanne LE PORT serait décédée. Son veuf François se serait alors remarié deux fois, puis serait parti à MERLEVENEZ, où il serait décédé. Christophe LE FLOHIC se retrouve lui à Groahcarnet en RIANTEC, après son mariage en 1745 avec Marie CAILLOCE (n°138-139).

B7645 – Abbaye ND de la Joie - 28/01/1745

Décret de mariage

Christophe LE FLOHIC f. François, + à Merlevenez, sous ND de la Joie, et Jeanne LE PORT,
& Marie CAILLOCE f. Louis et Anne PERON de St Jean en RIANTEC.

Témoins

- 1- Jean JEGADO de Talhouet en KERVIGNAC, parent au 5e degré.
- 2- Joseph THOMAS de Kervignec en RIANTEC, 4e degré.
- 3- Joseph PLEVER de Trevelzun en MERLEVENEZ, 4e degré.
- 4- Yves LE FLOCH de Keroman en INZINZAC, 5e degré.
- 5- Jean PLEVER de Keraudran en LOCOAL-HENNEBONT, 6e degré.
- 6- Pierre LE GOFF de Keraudran en LOCOAL-HENNEBONT, 5e degré.
- 7- Julien LE DIRAISON de Trevelzun en MERLEVENEZ, 4e degré.
- 9- Jean LE FUR de Kerihouais en PLOUHINEC, 6e degré.
- 10- Guillaume RIO de Groah Carnet en RIANTEC, 5e degré.
- 11- Guillaume CADO de Groah Carnet en RIANTEC, 6e degré.
- 12- Yves DANIGO de Groah Carnet en RIANTEC, 6e degré.
- 13- Léon LE NEZET, 6e degré.